

Enfance /Jeunesse : savoir adapter les offres....

3 679 620 €, dont 430 714 € pour Tarn et Dadou, c'est le montant des dépenses des collectivités territoriales versé en 2006 pour le fonctionnement des nombreuses structures communales ou associatives qui interviennent auprès des 9 622 enfants (0-18 ans) de notre territoire. La somme est conséquente mais justifiée. Explications du pourquoi et du comment.

La petite enfance (0-3 ans)

Dans une société en pleine évolution, la recherche de solutions pour associer la vie familiale et professionnelle est une des principales préoccupations des familles sur notre territoire.

TED représente un territoire en pleine expansion démographique, avec une évolution dans l'organisation familiale et professionnelle qui font apparaître des besoins de services liés à la Petite Enfance. Ces services ne peuvent pas être gérés par chaque commune séparément sur un territoire très hétérogène.

Les communes de TED se sont concertées pour pouvoir apporter des réponses adaptées, afin de garantir un accès équitable aux services proposés, et en juin 2006 elles ont fait le choix de transférer la compétence (facultative) en matière de politique liée à la Petite Enfance à la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes procède actuellement à l'élaboration d'un schéma communautaire des structures multi-accueil sur le territoire de Tarn et Dadou.

Les tout-petits : Crèche ou nounou ?

Les centres multi-accueil sur le territoire :

GRAULHET : la crèche familiale (65 places), gérée par le CCAS, la structure multi-accueil associative Les Moussaillons (20 places), la structure multi-accueil au Centre Social de Crins (30 places), gérée par la CAF du TARN.

LISLE SUR TARN : la structure multi-accueil municipale Les p'tits Lislous (26 places).

GAILLAC, la structure multi-accueil associative Lou Pitchoun (40 places).

Pas de PEYROLE : la structure multi-accueil associative Au Petit Pré, ouverte depuis le 1^{er} janvier 2006, offre vingt places pour accueillir nos petits bambins et neuf emplois ont été créés dans la Communauté. Au Petit Pré est le parfait résultat d'un travail amorcé en 2001. Mené conjointement avec les partenaires de la Communauté de Communes Tarn et Dadou - Etat, Europe, Département, Région et CAF - le projet aura coûté 615 000 euros HT.



Les projets en cours pour 2007-2008 :

Des dossiers de financement pour un montant total d'environ 2 779 138 €.

La reconstruction de la crèche de Lisle sur Tarn et l'extension de sa capacité d'accueil portée de 26 à 30 ou 32 places, répondront aux attentes de parents en matière d'accueil collectif.

L'ouverture en 2008 d'un multi-accueil de 20 places à Rivières avec une spécificité pour les 2-4 ans va augmenter la capacité d'accueil de la rive droite, répondre et pallier la carence de l'Education Nationale pour l'accueil en école maternelle des tout-petits.

Le projet de multi-accueil à Brens avec 20 places couvrira les besoins de ce bassin de vie autour de Gaillac.

La réhabilitation de la crèche Lou Pitchoun de Gaillac permettra d'améliorer les conditions d'accueil des 28 jeunes enfants qui fréquentent la structure.



Les Relais Assistantes Maternelles Tarn et Dadou (RAM)

Les Relais Assistantes Maternelles ont pour mission de favoriser l'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles agréées et de valoriser ce type d'accueil.

Les services concrètement proposés par les animatrices aux parents et aux assistantes maternelles sont les suivants :

- les renseignements administratifs, l'aide à élaboration du contrat de travail pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée...,
- la liste des assistantes maternelles agréées du secteur ayant des places disponibles,
- des animations variées pour les enfants accompagnés de leur «nounou» ou de leurs parents (employeurs d'une A.M.) : haltes-jeux, ateliers d'éveil corporel et sonore, médiathèque, spectacles ...,
- des réunions thématiques en soirée : sur les évolutions du statut de l'Assistante Maternelle, autour du développement et des besoins du jeune enfant, de la pratique professionnelle pour une réflexion collective.

Les actions des RAM ne peuvent se faire que grâce à un étroit partenariat avec les services PMI du Conseil

En quelques chiffres :

- 218 assistantes maternelles agréées
- 390 enfants accueillis par des assistantes maternelles
- 5 lieux d'animations «haltes-jeux» et de rencontres régulières : Cadalen, Gaillac, Graulhet, Labastide de Levis, Lisle sur Tarn

....aux nouvelles demandes

Général, les diverses structures Petite Enfance, le soutien financier de la CAF et de la MSA du Tarn.

Cette complémentarité des compétences apporte au territoire de la Communauté de Communes Tarn et Dadou un dynamisme et une richesse de services en direction des familles pour leurs jeunes enfants.

RAM nord : Marie-Christine Michalik, éducatrice de jeunes enfants
Contact : 05 63 58 37 88 ou 06 76 47 90 09

RAM sud : Françoise Buhot-Bouvier, éducatrice de jeunes enfants
Contact : 05 63 58 37 88 ou 06 61 78 91 53

Nombre d'enfants 0-3 ans	1 493
Nombre d'enfants 3-6 ans	1 468
Accueil collectif sur le territoire TED	
Multiaccueils collectifs	116 places
Multiaccueils familiaux	65 places
Accueil individuel sur le territoire TED	
Nombre d'assistantes maternelles agréées (en activité)	210
Capacité d'accueil chez les AM agréées	423

Perspectives démographiques

La croissance estimée de la population est de +8,5 % d'ici 2012.
La population de TED passerait de 46 100 en 2006 à 50 000 habitants en 2012 (hypothèse retenue dans le cadre de l'étude du Programme Local de l'Habitat).

Soit une arrivée supplémentaire d'environ 400 enfants de 3-11 ans.
Soit environ 65 enfants par an d'où le besoin supplémentaire équivalent à environ 3 nouvelles classes par an sur TED.

L'Enfance et la Jeunesse (3-18 ans)

Aux termes d'une étude réalisée en 2004, il apparaît que les enfants et les jeunes de 6 à 18 ans représentent 16 % de la population totale de Tarn et Dadou et 61 % des jeunes de 3 à 25 ans. Leur répartition entre les 29 communes est à l'image de l'hétérogénéité du territoire : inégale. 13 communes comptent moins de 100 jeunes, 10 en abritent entre 100 et 199, 4 de 200 à moins de 1000, Gaillac 1 483 et Graulhet 1 904.

Le temps libre est un temps essentiel dans l'éducation de l'enfant et son développement, de par la place qu'il occupe dans son rythme de vie et l'espace expérimental qu'il représente.

Le contrat temps libres, que la Communauté de Communes a signé avec ses partenaires de la CAF et la Mutualité Sociale Agricole Tarn Lot Aveyron, vise à aider les communes à développer ou à mettre en œuvre une politique globale et concertée en faveur des loisirs et des vacances des enfants et adolescents.

En ce sens, le contrat temps libres doit permettre de soutenir la dynamique associative en donnant aux communes des moyens accrus pour appuyer les projets associatifs contribuant à la politique globale qu'elles souhaitent mettre en œuvre.

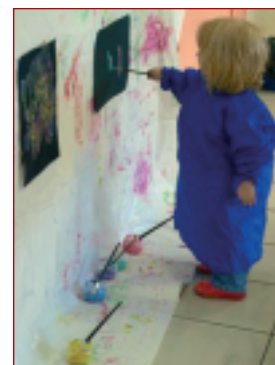
Les activités proposées en complément de la famille et de l'école pour les 3-6 ans

Activités périscolaires

Toutes les écoles maternelles assurent la garde des enfants matin, midi et soir par une garderie ou un centre de loisirs associé à l'école (CLSH-périscolaire/CLAE). Sur les 26 écoles publiques, 10 sont équipées d'un CLAE ou CLSH, en gestion municipale ou associative. Sur Gaillac, les écoles maternelles bénéficient d'une garderie municipale, à Graulhet un service municipal assure un CLSH - périscolaire pour toutes les écoles. Pour les mercredis : un accueil en CLSH pour les enfants de 3 à 6 ans sur 9 communes du territoire.

Activités extrascolaires

Actuellement, 8 CLSH proposent des activités aux enfants de 3 à 6 ans pendant les vacances, avec la possibilité sur certaines communes d'utiliser le ramassage pour le CLSH intercommunal La Courbe. D'autres communes, comme Gaillac, ont fait le choix d'offrir les deux possibilités aux familles ; un ramassage l'été pour La Courbe et l'accueil de proximité par Les Francas.



Les activités proposées en complément de la famille et de l'école pour les 6-11 ans

Activités périscolaires

Les petites communes (-500 habitants) ne sont pas toutes équipées de CLSH/CLAE, contrairement aux communes de tailles moyenne et grande.

Activités extrascolaires

L'essentiel de l'offre de loisirs éducatifs relève des loisirs hebdomadaires (47 %), presque exclusivement les mercredis. Parmi les nombreuses associations sur le territoire, on peut considérer que 149 proposent des activités de loisirs éducatifs/sportifs/culturels en direction des enfants de 6-18 ans.

Des CLSH répartis sur le territoire (voir carte pages 10-11) offrent un accueil et des activités très diversifiés, ainsi que le service municipal sport-animation (SSAJE) de Gaillac et les associations de quartier.

Presque tout le territoire est couvert, sauf la partie Nord depuis la fermeture de la base de loisirs d'Aiguelèze. Un projet de CLSH intercommunal est à l'étude sur les 7 communes concernées.

En 1999, les structures sur le territoire ayant pour vocation un accueil intercommunal ont été intégrées au schéma communautaire : la Courbe à Busque, la Farandole à Cadalen, Familles Rurales à Parisot. C'est ainsi que Tarn et Dadou et toutes les communes du territoire aident directement ces trois centres de loisirs (qui organisent un service de ramassage) en versant une subvention de fonctionnement.